



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MPT

MARDI 5 JUIN 2012

Présents : Delphine ETIENNE- Marie Jo SCHMITT- Marie Thérèse GERARD- Christian BERNARD- Pierre MILLION- Philippe ROLAND- Brigitte ROLAND

**Pouvoirs : Josiane TALLOTTE à Brigitte ROLAND
Olivier BENA à Marie Jo SCHMITT
Jean Claude TALLOTTE à Marie Thérèse GERARD
Steven DUPRE à Philippe ROLAND**

Absentes : Christine MIGOS- Véronique LECLERC- Véronique KEMPER

Il est procédé à l'élection du Bureau de la MPT.
En qualité de Présidente sortante de la MPT, Marie Jo SCHMITT demande qui souhaite se présenter à la Présidence. Devant la carence de candidat, elle se représente et est élue à l'unanimité.

Christian BERNARD se présente au poste de VICE-PRESIDENT, et est élu à l'unanimité.

Jean Claude TALLOTTE a précédemment fait part de son souhait de conserver la trésorerie. Il est donc élu TRESORIER à l'unanimité. Personne ne souhaite se présenter en qualité de trésorier adjoint.

Brigitte ROLAND se présente au poste de SECRETAIRE et est réélue à l'unanimité.

Delphine ETIENNE est réélue à l'unanimité en qualité de SECRETAIRE ADJOINTE.

En conclusion, le Bureau de la MPT se compose ainsi :

Présidente : Marie Jo SCHMITT
Vice -Président : Christian BERNARD
Trésorier : Jean Claude TALLOTTE
Secrétaire : Brigitte ROLAND
Secrétaire Adjointe : Delphine ETIENNE

Marie Jo informe les membres du Conseil d'Administration qu'il y a eu un incident de paiement, pour un chèque de 15€, déclaré perdu et donc rejeté à l'encaissement. En conséquence, un courrier a été adressé à la personne concernée pour lui demander de régler les 15€ en numéraire.

Concernant le problème de non paiement d'une somme de 312€, réclamés à maintes reprises depuis 2010, il est rappelé que deux lettres recommandées ont déjà été adressées à cette famille. Il a été proposé un échelonnement du paiement de la dette sur 6 mois. Les personnes concernées n'ont pas réagi. Il est décidé de donner une toute dernière chance à ces personnes: Christian BERNARD essaiera de leur parler pour trouver une solution, dans un délai maximum fixé au 14 Juillet. A la suite de quoi, faute d'accord, le Conseil d'Administration se réunira pour mandater un huissier.

Marie Jo rappelle que la Bourse aux Affaires aura lieu à partir de Mercredi (dépot), avec vente

Vendredi après midi et Samedi. Les volontaires pour aider seront les bien venus.

A la fin du mois de Juin, se déroulera un Chantier Jeunes. Les participants essaieront de nous débarrasser de la renouée du Japon. Il est demandé à chacun de prêter, dans la mesure du possible, des sécateurs.

La séance est levée.